



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1304-3

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que :

1. Lors de sa séance du 10 juin 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1304-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1304
CONCERNANT LES PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES VERTS AFIN DE
PERMETTRE À DÉROGER À L'ARTICLE 13 SUR AUTORISATION DU CONSEIL**

2. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.
3. Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville au <https://mascouche.ca/mairie/avis-publics/>.

Donné à Mascouche, le 12 juin 2024.

L'assistant-greffier,

Original signé par

Me Charles Turcot
greffe@mascouche.ca